

LYCÉE DES MÉTIERS HÉLÈNE BOUCHER

AIDE-SOIGNANT

Le Métier

“En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.”

3 MISSIONS

REFLÉTANT LA SPÉCIFICITÉ DU MÉTIER

1
Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie;

2
Collaborer au projet de soin personnalisé dans son champ de compétences;

3
Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

- LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE ÂGES DE 17 ANS AU MOINS À LA DATE D'ENTRÉE EN FORMATION. PAS D'ÂGE LIMITE, NI DE DIPLÔME SPÉCIFIQUE REQUIS POUR PRÉTENDRE INTÉGRER LA FORMATION.
- LA SÉLECTION EST EFFECTUÉE APRÈS L'EXAMEN D'UN DOSSIER ET UN ENTRETIEN AUPRÈS D'UN JURY

- SONT EXEMPTÉS DE SÉLECTION LES CANDIDATS ASHQ OU AGENT DE SERVICE, POUVANT JUSTIFIER D'1 AN D'ACTIVITÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLE)
- VAE : SUR DÉCISION DU DIRECTEUR



DURÉE DE LA FORMATION : 18 MOIS*

1540 H DE FORMATION
770 H DE FORMATION THÉORIQUE ET
770 H DE FORMATION CLINIQUE
POUR LES PARCOURS COMPLETS

*DES DISPENSES ET ALLÈGEMENTS DE PARCOURS SONT PRÉVUS SELON LE PROFIL DE L'ÉLÈVE

DATE DE SÉLECTION :

courant 2023



RENTRÉE : FIN D'ANNÉE 2023



9h à 17h du Lundi au Vendredi

ifas.ifap.heleneboucher@gmail.com

<https://helene-boucher.mon-ent-occitanie.fr>

05-34-45-24-09



1 rue Lucien Lafforgue
BP 21121
31011 TOULOUSE CEDEX 6

MILIEU PROFESSIONNEL

4 stages (POUR LES PARCOURS COMPLETS DE FORMATION*) *DES ALLÈGEMENTS DE PARCOURS SONT PRÉVUS SELON LE PROFIL DE L'ÉLÈVE

PERIODE A
5 SEMAINES



PERIODE B
5 SEMAINES



PERIODE C
5 SEMAINES



PERIODE D *
7 SEMAINES

*EN FIN DE FORMATION, PÉRIODE INTÉGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL, CORRESPONDANT AU PROJET PROFESSIONNEL ET/OU PERMETTANT LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AFIN DE VALIDER L'ENSEMBLE DES BLOCS DE COMPÉTENCES

NOUVEAU

VALORISATION DES GRILLES :



Diplôme de NIVEAU 4

Catégorie B (anciennement Cat C)

➤ ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

DOCUMENT À RENSEIGNER POUR CHAQUE PÉRIODE EN MILIEU PROFESSIONNEL

NOUVEAU

PORTFOLIO NATIONAL

- Outil central de l'élève Aide-Soignant pour assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et à l'IFAS
- Rassembler l'ensemble des critères d'évaluation
- Permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant
- Permet d'évaluer l'acquisition progressive des compétences

ÉVALUATION par blocs de compétences

NOUVEAU
Disparition de la MSP



ETUDES DE
SITUATION

PRATIQUES
SIMULÉES



EVOLUTION DES
COMPÉTENCES EN
STAGE